

Rencontre avec le maire de Prévost, Paul Germain

Continuons le travail entamé

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 3 août dernier, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de Prévost, Paul Germain était convié à répondre aux questions du Journal des citoyens afin de dresser son bilan semi-annuel.

« Si on fait un retour sur les six derniers mois, on a quand même eu quelques belles annonces », déclare d'emblée le maire de Prévost. Satisfait de ses efforts pour combler les besoins criants en soins de santé et en garderies, il applaudit déjà l'inauguration de la maison des aînés prévue pour cet automne, la construction imminente d'une clinique de groupe de médecine familiale (GMF) et l'installation d'un nouveau Centre de la petite enfance (CPE) Les Bonheurs de Sophie.

Porté par la mobilisation citoyenne, le projet d'établir une école secondaire à Prévost continue d'être un dossier prioritaire pour la Municipalité, et le maire assure aux familles que les discussions avec le gouvernement du Québec sur ce point vont bon train. Cependant, un autre dossier important, celui qui concerne la lutte contre les gaz à effet de serre, a nécessité quelques talents de diplomate, acquis de son expérience notariale, lorsque plusieurs plaintes ont été émises par certains résidents mécontents du nouveau règlement sur la décarbonisation des bâtiments : « On se retrouve à faire beaucoup de médiation douce dans les bureaux de notaire, ça paraît pas, mais on arrange, on arrime les gens ensemble ».

En ce qui a trait aux sommes colossales versées pour la réfection des infrastructures, Paul Germain considère que ces investissements étaient primordiaux pour contrer les conséquences du sous-financement chronique d'autrefois : « avant, la Ville, dans les années 2000, dépensait à peu près 10 %... 12 % de son budget en infrastructures; là, on est rendu à 40 % et c'est rien d'extraordinaire : on est juste dans la moyenne de ce que les villes font ».

Enfin, le maire a profité de cette entrevue pour mentionner la fin des travaux sur le boulevard du Lac-Saint-François avec l'installation expérimentale d'un collecteur d'eaux pluviales, une première pour la région des Laurentides, et souligner la croissance du réseau de Transport adapté et collectif (TAC) MRC

Rivière-du-Nord comme étant un exemple réussi d'écomobilité, qui fait l'envie de plusieurs municipalités selon ses dires.

Prévost en fête : un fier passé, un bel avenir

Pour les festivités entourant le 50^e anniversaire de Prévost, le maire indique avoir voulu « marquer le coup, mais de façon raisonnable » en raison du contexte économique plutôt défavorable qui avait forcé la Ville à augmenter les taxes municipales de ses contribuables. Si ce n'était guère le temps de dépenser sans compter, l'objectif était « d'essayer de bonifier certaines activités », comme ce fut le cas avec l'événement hivernal *Attache ta tuque!* la Fête nationale du Québec ainsi que le Festival de la BD qui ont connu de vifs succès.

Quant à la Grande Tablee du 8 juillet qui avait lieu à la gare de Prévost, son succès est plutôt mitigé « au niveau de la fréquentation, mais il faisait très chaud cette journée-là », plaide Paul Germain. Alors qu'il devait s'agir d'un événement ponctuel, la Ville se penche maintenant sur l'idée de récidiver l'année prochaine après avoir pris en compte les commentaires assez positifs des personnes qui s'étaient présentées. « C'est quelque chose qui coûte pas cher, et les gens ont besoin de se voir dans ce contexte postpandémique », répond le maire.

Le pouce vert et ses quatre autres doigts

Alors que Paul Germain estime que le milieu municipal est en bonne posture pour faire sa part au sujet des enjeux environnementaux, celui-ci avoue ne pas avoir les moyens de ses ambitions « et les préoccupations de nos citoyens ne sont pas là », se désolait-il. Toutefois, les municipalités sont en mesure d'avoir une influence positivement écologique lorsqu'elles travaillent sur leur urbanisme. C'est le cas de Prévost qui devrait déposer, d'ici la fin de l'année, son plan d'urbanisme afin de freiner l'étalement urbain et de favoriser la densification urbaine. D'après lui, « Prévost devrait avoir en ce moment 50 % moins de rues », puisqu'en s'étendant à l'exté-

rieur du périmètre urbain, cette situation ne serait pas soutenable financièrement ni viable environnementalement pour n'importe quelle ville.

Si le maire ne cache pas ses convictions environnementales, il est loin de se considérer comme étant un maire vert : « Je n'aime pas beaucoup cette étiquette, parce que dans la tête des gens... être vert, c'est une position philosophique, même pour d'autres, religieuse, tandis que pour moi, l'environnement, c'est un problème technique, concret, réel qu'on a auquel il faut s'attaquer comme à n'importe quel autre problème. »

L'union entre citoyens et élus municipaux

Lors de sa première élection en 2017, le Renouveau Prévostois avec Paul Germain avait proposé toute une série de mesures qui touchaient la participation citoyenne dans son programme électoral. « C'est la section où on a le moins bien réussi parce qu'on n'a pas senti, au niveau de la participation publique, l'intérêt des citoyens », se navre le maire. Il fallait construire et promouvoir cette idée de consultations citoyennes comme étant une approche rectificatrice des problèmes qui surgissent entre les électeurs et les élus. Ainsi, le maire s'est d'abord attaqué au principal défaut de l'ancien processus référendaire, soit sa finalité essentiellement binaire : oui ou non. En effet, contrairement à une politique de participation publique, la méthode référendaire n'offre pas la possibilité d'effectuer des modifications à un projet afin de le rendre plus socialement acceptable.

Tel un cordonnier bien chaussé, une consultation publique avait été organisée pour discuter de l'adoption d'une politique de participation publique à la Ville de Prévost. De ce fait, « l'adoption de la politique de participation publique a été la preuve que ça peut se faire, parce qu'il y avait des citoyens qui étaient contre le fait qu'on adopte cette politique-là », et un consentement unanime a malgré tout été possible après maintes délibérations.

De plus, « un autre but de la politique de participation publique, c'était de venir rééquilibrer les intérêts particuliers — qui sont légitimes — avec les intérêts collectifs ». Cela



Le maire Paul Germain a présenté au Journal la fin des travaux sur le boulevard du Lac-Saint-François avec l'installation expérimentale d'un collecteur d'eaux pluviales, une première pour la région des Laurentides.

évite donc qu'une petite poignée de citoyens puissent, à eux seuls, bloquer un projet d'urbanisme, et ce, au détriment de tous les autres membres de la collectivité.

Le grand défi à venir

En ce moment, ce qui guette Prévost, ce sont les hausses subséquentes des taux d'intérêt qui viennent faire une pression immense sur les finances de la Ville alors que cette dernière n'exerce aucun contrôle sur ces hausses du taux d'intérêt. Si Paul Germain se sent interpellé pour trouver des moyens de diminuer les

impacts de ces hausses sur la vie des citoyens, il avoue que les pouvoirs municipaux n'ont pas beaucoup d'outils pour lutter contre ce fléau économique. En dépit du fait que la municipalité tente d'agrandir son développement commercial avec Canac, Metro Plus Thibault, la clinique de groupe de médecine familiale (GMF), la maison des aînés, la Station des Affaires et l'usine automatisée de fermes de toit, le maire avoue qu'« on n'arrive pas à augmenter la valeur foncière de la ville à la vitesse d'augmentation des coûts ».

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

pattes & griffes

pattesgriffes.com

745, boul. des Laurentides, Piedmont
450.227.6077

Horaires d'ouverture:
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2023. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

COUPON

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres !

PORTES OUVERTES
Cours gratuits du 11 au 15 septembre : Profites-en!

Lundi	18h00 à 19h15: Hatha + Stretch
Mardi	9h30 à 10h30: Yoga pleine présence 18h00 à 19h15: Yang & Yin Flow
Mercredi	19h00 à 20h15: Hatha doux Flow
Jeudi	18h00 à 19h15: Hatha Flow 19h30 à 20h45: Vinyasa
Vendredi	8h15 à 9h30: Méditation et doux Flow 10h00 à 11h15: Hatha Flow

RÉSERVES TA PLACE

Ascendant
CENTRE DE YOGA
www.ascendantyoga.com

1025D rue Principale à Prévost
Le studio est situé au deuxième étage par les escaliers sur le côté droit du bâtiment